

# ÉTHIQUE ET NUMÉRIQUE

*des questionnements en Sciences de  
l'éducation et en Sciences du langage*

2<sup>E</sup> JOURNÉE D'ÉTUDE DES JEUNES CHERCHEUSES  
ET CHERCHEURS DU LABORATOIRE EDA



UNIVERSITÉ PARIS CITÉ  
SALLE J536



## **ÉTHIQUE ET NUMÉRIQUE**

DES QUESTIONNEMENTS EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET  
EN SCIENCES DU LANGAGE

## **ORGANISATION DE LA JOURNÉE**

CHARLOTTE BARBIER, SARAH HALIMI, ANNA KHALONINA,  
CÉLINE ROBILLARD

LOGO ET MISE EN PAGE : MARTINA RONCI

## PROGRAMME DE LA JOURNÉE

9:30 Accueil des participant·es - café

10:00 **ÉRIC BRUILLARD** (Professeur des universités, EDA, Université Paris Cité)  
Ouverture et présentation de la journée

### 10:20 **SESSION 1 - DONNÉES SENSIBLES**

DISCUTANTE: EMMA ARCHIMBAUD (EDA, Université Paris Cité)

**CLOTILDE CHEVET** (GRIPIC-CELSA) & **LAURÈNE RENAUT** (CY, Cergy Paris Université)

Observation incognito en e-terrains "sensibles" : une recherche interdite ?

**THÉOPHILE ROBINEAU** (EDA, Université Paris Cité)

Parvenir à conjuguer la transparence méthodologique vis-à-vis des enquêtés avec les effets du paradoxe de l'observateur : un enjeu d'autant plus complexe lorsqu'il touche à sujets socialement stigmatisés

### 11:30 **SESSION 2 - ENQUÊTE EN TERRAIN NUMÉRIQUE**

DISCUTANTE: MARTINA RONCI (EDA, Université Paris Cité)

**EUGÉNIE PEREIRA COUTTOLENC** (EDA, Université Paris Cité)

Anonymiser ou non les données d'un corpus numérique en sciences du langage ? : réflexions éthiques et pratiques

**JUDITH GOURMELIN** (Sociologue indépendante)

Du frein juridique à la réflexivité scientifique : dépasser l'éthique minimale en terrains numériques

12:30 Pause déjeuner

**14:00** **SESSION 3 - TRANSPARENCE ET SCIENCE OUVERTE**

DISCUTANTE: SARAH HALIMI (EDA, Université Paris Cité)

**KHANSA GHABARA** (EDA, Université Paris Cité)

Questions éthiques autour de l'exploration des données éducatives

**CAMILLE ROELENS** (Centre interdisciplinaire de recherche en éthique,

Université de Lausanne)

Esquisse d'éthique minimaliste de la science ouverte : enjeux et perspectives humanistes dans un monde numérique au XXIème siècle

15:00 Pause café

**15:15** **TABLE RONDE**

**SE POSITIONNER COMME JEUNE CHERCHEUR·SE SUR LE WEB : UNE SOURCE DE QUESTIONNEMENTS ÉTHIQUES**

**CHARLOTTE BARBIER** (EDA et LDAR, Université Paris Cité,  
Créatrice de la chaîne YouTube *Les Langues de Cha'*)

**QUENTIN GERVASONI** (Experice, Université Sorbonne Paris Nord,  
Créateur du blog hypothèse Pokémon  
Doctorate et administrateur d'un groupe  
d'entraide en SHS)

**ROMAIN VINCENT** (Experice, Université Sorbonne Paris Nord,  
Créateur du blog et de la chaîne YouTube *Jeux vidéo & Histoire*)

16:15 Clôture de la journée

## RÉSUMÉS DES INTERVENTIONS

### Observation incognito en e-terrains “sensibles” : une recherche interdite ?

**Clothilde Chevet** (GRIPIC-CELSA) et **Laurène Renaut** (CY, Cergy Paris Université)

Cette communication propose une réflexion croisée sur deux ethnographies en ligne réalisées entre 2017 et 2020 : l'étude de djihadosphères d'une part et celle de groupes consacrés aux relations amoureuses humain-machine d'autre part. Derrière ces objets en apparence très éloignés, émergent des problématiques communes tant liées à la production des connaissances qu'à leur restitution.

Quand l'éthique est censée « favoriser la qualité de la recherche<sup>[1]</sup> », nos expériences montrent qu'elle en réduit aussi la portée. Nous verrons en effet comment la construction progressive d'un cadre éthique, dérogeant au code déontologique de l'enquête ethnographique, a permis l'exploration de terrains dits sensibles tout en entravant leur traitement.

Cette communication, conçue comme le récit de nos (més)aventures ethnographiques en ligne, évoquera ainsi les obstacles rencontrés et les limites de nos travaux. Dans cette perspective, il s'agira tout d'abord de questionner le prix éthique d'une approche incognito, à la fois levier d'accès au terrain et obstacle à la production des connaissances. Nous verrons que cette approche, relevant traditionnellement d'une observation dite non participante, est en réalité plus proche d'une observation impliquante : elle laisse des traces, transforme le terrain, affecte le chercheur, voire le met en danger, et ce même en l'absence d'interaction directe avec les enquêtés. Nous nous intéressons ensuite au statut des données que nous étudions, considérées comme « sensibles », et à la légitimité de leur collecte tant vis à vis de leur définition légale que de leur perception par les observé.e.s. La phase de restitution des résultats sera elle aussi questionnée au regard des risques engendrés par l'étude de ces terrains, aussi bien pour les acteurs observés, que pour l'étude et le chercheur.

[1] Schallum Pierre, « L'éthique dans la recherche en sciences humaines et sociales. Présenté dans le cadre du cours : Éléments d'éthique », 2016. Url : <https://fr.slideshare.net/pierreschallum/lthique-dans-la-recherche-en-sciences-humaines-et-sociales>

#### Références bibliographiques :

- Bourdaloie Hélène, « Les impuretés du travail de l'ethnographe sur un terrain sensible. Deuil en ligne et traces numériques des morts. » *Recherches qualitatives*, volume 38, numéro 2, automne 2019, p. 25–46.
- Demazière Didier, Horn François, et Zune Marc, « Ethnographie de terrain et relation d'enquête. Observer les « communautés » de logiciels libres », *Sociologie*, vol. 2, no. 2, 2011, p. 165-183.
- Gewirtz Sharon et Cribb Alan, « Que faire des valeurs en sciences sociales ? Pour une réflexivité éthique en sociologie de l'éducation [1] », *Éducation et sociétés*, vol. 22, no. 2, 2008, p. 113-125.
- Gning Ndèye Ndiagna, « De l'inconfort ethnographique à la question de l'éthique en sciences sociales », *Journal des anthropologues*, 136-137, 2014, p.227-252.
- Millette Mélanie, Millerand Florence, Myles David, Latzko-Toth Guillaume (dir.), *Méthodes de recherche en contexte numérique. Une orientation qualitative*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2021, p. 7-11.

## **Parvenir à conjuguer la transparence méthodologique vis-à-vis des enquêtés avec les effets du paradoxe de l'observateur : un enjeu d'autant plus complexe lorsqu'il touche à sujets socialement stigmatisés**

**Théophile Robineau** (EDA, Université Paris Cité)

Pour répondre à des enjeux éthiques mais également méthodologiques, il est parfois nécessaire de formuler nos problématiques adressées à nos enquêtés d'une manière qui ne rende pas exactement compte des observations attendues. Cela afin d'éviter ou de limiter les effets du paradoxe de l'observateur sur ces derniers. Cette exigence est d'autant plus importante lorsqu'elle touche à des questions socialement stigmatisées dont la simple évocation des termes risque de provoquer des réactions de rejet ou de méfiance vis-à-vis du chercheur (Ghasarian, 2004).

D'un point de vue pragmatique, la méthodologie de recherche peut donc nécessiter de ne pas aborder certaines questions frontalement avec les enquêtés, d'un autre côté il n'est évidemment pas question de leur mentir ou de les tromper sur nos intentions (Baud, Weber, 2010).

Dans le cadre de ma méthodologie d'enquête, j'ai personnellement choisi de ne pas faire de la notion de « discours complotiste » un axe central de ma communication avec mes enquêtés. Cela répond à des enjeux épistémologiques : questionnant la définition du « discours complotiste », je ne présuppose pas son existence et cherche éventuellement à constater son apparition en entretiens.

Néanmoins, les enjeux du parcours d'un doctorant impliquent de faire fructifier ses lectures et travaux préliminaires. Une part conséquente de mon travail bibliographique est explicitement orienté autour de la question du « complotisme », parfois via des termes axiologiquement marqués (Peltier, 2021), comment mobiliser ces savoirs et les inscrire dans une communication transparente, y compris vis-à-vis du grand public grâce à l'accès au numérique, si cette communication risque de me disqualifier ou de modifier la perception qu'auront de moi des enquêtés futurs ou passés ?

Une piste de réponse serait alors de réfléchir au fait que la publication des travaux scientifiques comporte toujours deux faces, une destinée aux pairs et une au grand public (Weber, 2008).

### **Références bibliographiques :**

- Ghasarian, C. (dir.). (2004). *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive. Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*. Paris : Armand Colin, coll. « U ».
- Peltier, M. (2021). *L'ère du complotisme: la maladie d'une société fracturée*. Paris : Les petits matins.
- Baud, S. Weber, W. (2010). *Guide de l'enquête de terrain: produire et analyser des données ethnographiques*. Paris : La Découverte, coll. Grands Repères.
- Weber, F. (2008). Publier des cas ethnographiques : analyse sociologique, réputation et image de soi des enquêtés. *Genèses*, 70, 140-150. <https://doi.org/10.3917/gen.070.0140>

## Anonymiser ou non les données d'un corpus numérique en sciences du langage ? réflexions éthiques et pratiques

Eugénie Pereira Couttolenc (EDA, Université Paris Cité)

Comment envisager l'utilisation et l'anonymisation de données numériques en sciences humaines ? S'il est vrai qu'on n'a jamais eu « autant accès aux sources, et accès à autant de sources grâce aux formats numériques » (Demonet, 2018 : 283), il est aussi juste d'affirmer qu'un accès facile ne signifie pas un accès public (Marruccia, 2016 : 43). La manipulation et la diffusion de données recueillies sur le web s'accompagnent nécessairement de questions juridiques, éthiques, déontologiques et pratiques. Par exemple, la loi n°2004-801 impose de supprimer ou de rendre anonyme toutes les informations permettant une identification directe ou indirecte des personnes mentionnées dans une étude rendue publique (Huyghe, Cailly et Oppenchain, 2018 : 160-162). Or, les difficultés à anonymiser les éléments à caractère personnel dans un corpus numérique sont nombreuses : pour éviter toute probabilité de recoupement doit-on remplacer les pseudonymes ? Doit-on substituer aux données sensibles des étiquettes indiquant [nom], [toponyme], [date] ? Doit-on appliquer un système de « brouillage » (Op. Cit. : 163) ? L'investigabilité des énoncés ne rend-elle pas stérile ce type d'entreprise (Marruccia, 2016) ? Par ailleurs, les productions glanées sur le web relèvent d'une situation de communication déterminée et sont utilisées dans la perspective de recherches qui répondent à d'autres finalités que celles initialement poursuivies par leurs auteurs d'origine. Le problème déontologique est alors d'importance. Parmi le foisonnement des textes parus ces dernières années (Carvalho, 2019 : 307), quelle recommandation, réglementation, loi, arrêté, décret ou charte le chercheur doit-il privilégier ? Cette communication partage un retour d'expérience sur les problématiques d'anonymisation des données à caractère personnel d'auteurs de blogs voyage et de leurs commentateurs. Au cours de l'exposé, on présentera les réflexions éthiques menées, les chemins peu féconds empruntés avant de justifier de l'application du concept d'« intégrité contextuelle » (Nissenbaum, 2011).

### Références bibliographiques :

- Carvalho, S., « L'éthique de la recherche entre réglementation et réflexivité », *Revue d'anthropologie des connaissances*, n°2, vol. 13, 299-326, [en ligne], 2019.  
[<https://www.cairn.info/revue-anthropologie-des-connaissances-2019-2-page-299.htm>]
- Demonet, M.-L., « La confiscation des données issues de l'humanisme numérique - un paradoxe résistible », In Ginouvès, V. et Gras, I., *La diffusion numérique des données en SHS - Guide des bonnes pratiques éthiques et juridiques*, Presses Universitaires de Provence, 283-295, Aix-en-Provence, 2018.
- Huyghe, M., Cailly, L. et Oppenchain, N., « Ouverture de données qualitatives à caractère personnel. Approche éthique, juridique et déontologique », In Ginouvès, V. et Gras, I., *La diffusion numérique des données en SHS - Guide des bonnes pratiques éthiques et juridiques*, Presses Universitaires de Provence, 159-168, Aix-en-Provence, 2018.
- Marruccia, M., *Analyser la communication numérique écrite*, Armand Colin, Paris, 2016.
- Nissenbaum, H., « A Contextual Approach to Privacy Online », *Daedalus*, vol. 140, n°4, 32-48, The MIT Press, 2011.

## Du frein juridique à la réflexivité scientifique : dépasser l'éthique minimale en terrains numériques

Judith Gourmelin (Sociologue indépendante)

Invisibilité potentielle du chercheur, caractère variablement public et intime des échanges, identité brouillée des enquêtés... Les propriétés des espaces numériques posent de nombreux enjeux tant méthodologiques qu'éthique pour la recherche en sciences de l'éducation (Latzko-Toh et Proulx, 2013). À ces enjeux s'ajoutent d'autres questions plus classiques relatives à l'ethnographie, a fortiori auprès de populations marginalisées (Lepoutre, 2001), prise entre l'exigence scientifique d'apporter des matériaux empiriques et le risque de rupture de la confidentialité des enquêtés, au sein de leur groupe social comme en dehors. Si le droit offre quelques garanties aux enquêtés, il tend à penser les individus hors de tout contexte et à surestimer leur consentement face à des futurs contingents (Soulie et Cambon-Thomsen, 2016) : peut-on réellement se satisfaire du remplissage d'un formulaire routinisé pour s'assurer que les membres d'un espace en ligne seront intégralement et en permanence informés d'opérations de recherche, elles-mêmes incertaines au début de l'enquête pour le chercheur ? À partir d'un retour sur l'ethnographie que j'ai menée auprès de communautés queer en ligne, je proposerai des réflexions pour réintégrer les questions éthiques (obtention du consentement, confidentialité des enquêtés...) à la démarche d'enquête et impliquer les enquêtés au service de la rigueur scientifique (Marchive, 2012).

Pour cela je procéderai en deux temps, tout d'abord en passant d'une approche spontanée et individuelle du consentement à une vision qui l'intègre sur la durée et dans le collectif. Ce consentement relationnel (Lechevalier Hurard et al, 2017) rend visible son caractère construit et permet une appréciation plus nuancée d'un simple accord ou rejet. Dans un second temps, j'étendrai les considérations de Latzko-Toh et Proulx (2013) pour proportionner l'anonymisation aux enjeux du terrain, à savoir des espaces à forte interconnaissance et dont l'objet est tout à fait sensible, sans en sacrifier la scientificité.

### Références bibliographiques :

- Latzko-Toh Guillaume, Proulx Serge (2013), « Enjeux éthiques de la recherche sur le Web », in *Manuel d'analyse du web en Sciences Humaines et Sociales*, Armand Colin, p. 32-52.
- Lechevalier Hurard Lucie, Vidal-Naquet Pierre, Le Goff Alice, Béliard Aude, Eyraud Benoît (2017), « Construire le consentement. Quand les capacités des personnes âgées sont altérées », *Revue française des affaires sociales*, n°2017(1), p. 41-60.
- Lepoutre David (2001), « La photo volée : les pièges de l'ethnographie en cité de banlieue », *Ethnologie française*, n°31(1), p. 89-101.
- Marchive Alain (2012), « Contrôle et autocensure dans l'enquête ethnographique. Pour une éthique minimaliste », *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, n°45(4), p. 77-94.
- Soulie Alexandra, Cambon-Thomsen Anne (2016), « Promesses de biobanques : se soucier de l'avenir dans l'éthique de la recherche biomédicale », *Revue française d'éthique appliquée*, n°2(2), p. 29-47.



## Questions éthiques autour de l'exploration des données éducatives

**Khansa Ghabara** (EDA, Université Paris Cité)

Notre recherche vise à explorer les données circulant entre les différentes plateformes numériques en éducation scolaire.

Les données ciblées sont d'une part les « données scolaires » correspondant à des « états » (niveau, groupe, notes,...) et d'autre part les traces d'activité que l'on peut récupérer quand les élèves utilisent des dispositifs numériques, à savoir des traces de « comportement » (connexion, navigation, etc.) ou des éléments qui correspondent à des moments ou à des processus d'apprentissage.

Ces données peuvent inclure des informations très sensibles simplement par leur nature ; c'est notamment le cas des données démographiques d'une personne, mais également celles relatives à son suivi pédagogique et disciplinaire dans un contexte scolaire.

Notre démarche repose sur plusieurs cas d'étude où des jeux de données d'origine et de nature différentes sont collectés.

Des questions juridiques et éthiques entourent chacune des étapes de nos travaux :

- Concernant la phase de collecte, il s'agira d'exposer les questionnements autour de la minimisation des données, de la définition des finalités et du consentement dans le cadre d'une démarche constructive basée sur l'exploration de l'existant.
- L'exploitation des données nous conduit à prendre en considération les règles relatives à la protection des données, à leur anonymisation et aux modalités de leur archivage.
- Elle nous emmène aussi à intégrer les problématiques d'éthique liées à l'analyse des données dans un contexte éducatif et à leur éventuel impact, à court terme sur le processus d'apprentissage et à long terme sur le parcours des élèves.

Notre exposé sera ainsi l'occasion de partager la méthodologie de recueil des données en faisant le lien avec les obligations légales en vigueur. Il sera également l'occasion de partager les difficultés de positionnement quand les questions entourant la démarche de recherche sont à l'image de celles animant le terrain étudié.

### Références bibliographiques :

Boyer, Anne (2019), Quelques réflexions sur l'exploration des traces d'apprentissage, *Distances et médiations des savoirs*, <http://journals.openedition.org/dms/4086> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/dms.4086>

Comité d'éthique pour les données d'éducation, 2020. *Rapport d'activité du comité d'éthique pour les données d'éducation*, <https://education.gouv.fr/media/94472/download>

Dixon, Pam (2020), *Without Consent: An analysis of student directory information practices in U.S. schools, and impacts on privacy*, <https://www.worldprivacyforum.org/2020/04/without-consent/>

## Esquisse d'éthique minimaliste de la science ouverte : enjeux et perspectives humanistes dans un monde numérique au XXIème siècle

**Camille Roelens** (Centre interdisciplinaire de recherche en éthique, Université de Lausanne)

Dans cette communication – qui fera fond sur la multiréférentialité et l'interdisciplinarité constitutives des sciences de l'éducation et de la formation – nous proposerons de travailler l'œuvre et les propositions principales de l'éthicien français et théoricien du minimalisme moral Ruwen Ogien (2004, 2007a, 2013, 2016) pour penser les enjeux éthiques de l'ouverture des données, de l'édition scientifique et du partage social des savoirs dans un monde numérique (Albero, Simonian et Eneau, 2019, p. 592). Nous explorerons dans cette optique trois pistes heuristiques centrales.

Premièrement, nous nous intéresserons à la différence que fait Ogien, dans ses analyses éthiques, entre les préjudices et les offenses (voir en particulier 2007b).

Deuxièmement, en appui sur de précédents travaux consacrés à son œuvre (Roelens, 2021a, 2021b), nous montrerons que les raffinements qu'Ogien propose du fameux harm principe millien, ou principe de non-nuisance, sont particulièrement éclairants pour penser des enjeux tels que l'anonymat ou la responsabilité morale des auteurs dans la perspective de la science ouverte.

Troisièmement, enfin, nous chercherons à dégager les conditions auxquelles l'injonction contemporaine à la science ouverte (MESRI[1], 2021) peut elle-même échapper à ce qui serait ses tendances moralistes et paternalistes, où au contraire ce qui peut l'en rendre justiciable. Autrement dit, nous insisterons sur le fait que la définition de la science ouverte comme participant d'une dynamique de « prise de conscience que la science et la connaissance sont des biens communs qui doivent donc être partagés par toutes et tous[2] » doit dans cette logique être substantiellement comprise comme un devoir des chercheur.e.s envers les autres et non pas comme la reformulation d'un discours vocationnel ou l'expression d'un supposé devoir envers soi-même.

A l'intersection de ces trois dynamiques nous suggérerons que les humanités numériques (Doueïhi, 2008/2011, 2011, 2013 ; Vinck, 2016/2020) constituent peut-être aujourd'hui une chance inespérée de progresser vers un humanisme retranché de ce qu'il a pu historiquement avoir d'éthiquement maximaliste.

[1] Voir aussi : <https://www.ouvrirlascience.fr/a-propos/>

[2] <https://anr.fr/fr/lanr/engagements/la-science-ouverte/>

### Références bibliographiques :

- Albero, B., Simonian, S., & Eneau, J. (2019). *Des humains & des machines : Hommage aux travaux d'une exploratrice*. Dijon : Editions Raison et Passions.
- Doueïhi, M. (2008/2011). *La grande conversion numérique, suivi de Rêveries d'un promeneur numérique*. Paris : Seuil.
- Doueïhi, M. (2011). *Pour un humanisme numérique*. Paris : Seuil.
- Doueïhi, M. (2013). *Qu'est-ce que le numérique ?* Paris : Presses Universitaires de France.
- Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) (2021). *Deuxième Plan national pour la science ouverte. Généraliser la science ouverte en France 2021-2024*. En ligne : [https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/science\\_ouverte/20/9/MEN\\_brochure\\_PNSO\\_web\\_1415209.pdf](https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/science_ouverte/20/9/MEN_brochure_PNSO_web_1415209.pdf)
- Ogien, R. (2004). *La panique morale*. Paris : Grasset & Fasquelle.
- Ogien, R. (2007). *La Liberté d'offenser : le sexe, l'art et la morale*. Paris : La Musardine.

- Ogien, R. (2007). *L'éthique aujourd'hui. Maximalistes et minimalistes*. Paris : Gallimard.
- Ogien, R. (2013). *L'Etat nous rend-il meilleurs ? Essai sur la liberté politique*. Paris : Gallimard.
- Ogien, R. (2016). *Mon dîner chez les cannibales*. Paris : Grasset & Fasquelle.
- Roelens, C. (2021a). Du minimalisme éthique et de l'art aujourd'hui. Dialogue avec Ruwen Ogien. *Ethica*, n° 24-1.
- Roelens, C. (2021b). Penser l'autonomie avec Ruwen Ogien. Un minimalisme appliqué comme geste philosophique dans la modernité démocratique? Dans E. Théodoropoulou, *Actes de la 1ère Pré-Biennale Internationale de Philosophie Pratique en ligne*, «Philosophie en praxis Le geste philosophique: engagements politiques, éthiques, éducatifs, artistiques», 09-10 Mai 2020 (pp. 166-179). Rhodes: L.R.Ph.P.
- Vinck, D. (2016/2020). *Humanités numériques. La culture face aux nouvelles technologies*. Paris: Le Cavalier Bleu.

## **Table ronde. Se positionner comme jeune chercheur-se sur le web : une source de questionnements éthiques**

**Charlotte Barbier** (EDA et LDAR, Université Paris Cité, Créatrice de la chaîne YouTube *Les Langues de Cha'*)

**Quentin Gervasoni** (Experice, Université Sorbonne Paris Nord, Créateur du blog hypothèse *Pokémon Doctorate* et administrateur d'un groupe d'entraide en SHS)

**Romain Vincent** (Experice, Université Sorbonne Paris Nord, Créateur du blog et de la chaîne YouTube *Jeux vidéo & Histoire*)

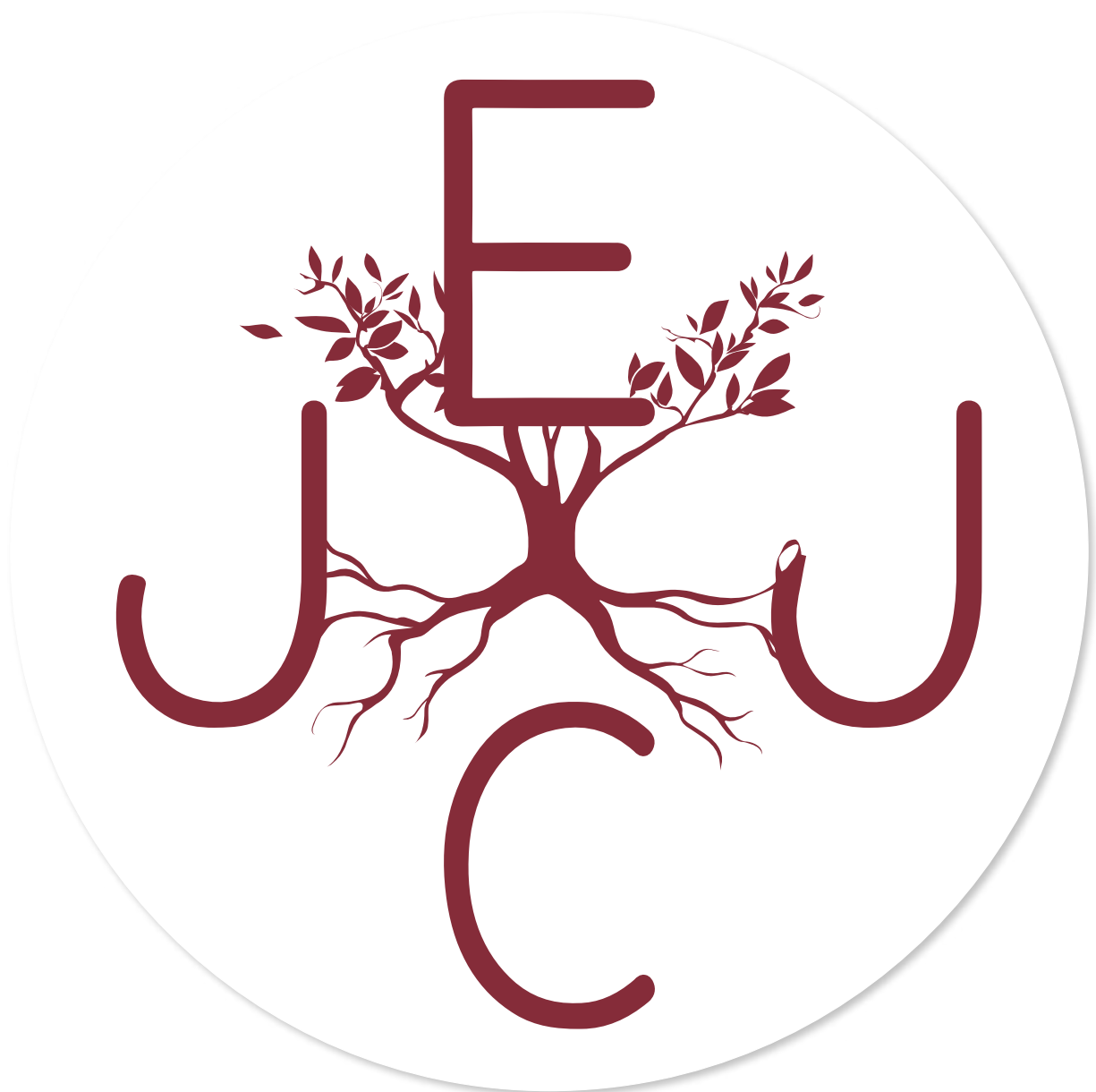
Le développement du web et des réseaux sociaux numériques a permis de donner une visibilité nouvelle aux chercheur-ses et à leurs travaux, tant aux yeux de collègues qu'à des personnes extérieures au monde de la recherche. Les plateformes numériques fournissant des moyens de diffusion inédits, ils amènent également leur lot de questionnement sur les pratiques et positionnements à adopter.

A partir de retours d'expérience croisés, nous nous interrogerons dans un premier temps sur ce que la visibilité en ligne peut impliquer dans le rapport au terrain mais aussi aux collègues. Il est en effet plus aisé aujourd'hui pour des enquêté-es de chercher des informations sur les chercheur-ses. Et si la présence sur réseaux sociaux numériques permet parfois d'élargir ses réseaux professionnels ou créer de nouveaux espaces d'échanges, certaines pratiques peuvent affecter négativement les carrières des jeunes chercheur-ses.

Dans un second axe, nous questionnerons les enjeux et risques de la diffusion de savoirs universitaires sur le web. En effet, si l'on envisage, comme Coutellec (2019) l'éthique de la recherche comme un pivot réflexif entre l'intégrité scientifique et la responsabilité sociale des sciences, la décision de diffuser (ou non) certains savoirs dans certains espaces engage nécessairement des questionnements d'ordre éthique. Nous discuterons en outre des relations entre chercheur-ses et autres internautes, ainsi qu'avec des acteur-ices de la médiation scientifique.

### **Références bibliographiques :**

Coutellec, L. (2019), Penser l'indissociabilité de l'éthique de la recherche, de l'intégrité scientifique et de la responsabilité sociale des sciences : Clarification conceptuelle, propositions épistémologiques. *Revue d'anthropologie des connaissances*, 13, n°2, 381-398. <https://doi.org/10.3917/rac.043.0381>



**JEJC**

Journée d'étude des jeunes chercheuses et chercheurs  
du laboratoire EDA

[jejc.eda@gmail.com](mailto:jejc.eda@gmail.com)